

### Déclaration des Performances N° 76453

# 1 Code d'identification unique du produit type :

739 LANKOCRETE SPECIAL

#### 2 Usages prévus :

EN 1504-3 : Mortier CC de réparation structurale des structures en béton - Application manuelle du mortier (3.1) – Projection mécanique de mortier (3.3) - Renforcement structurel par ajout de mortier (4.4) - Préservation ou restauration de la passivité par augmentation de la couche (7.1) - Préservation ou restauration de la passivité par remplacement du béton pollué ou carbonaté (7.2)

EN 1504-2 : Produit de protection de surface du béton – revêtement (C) en accord avec les principes de EN 1504-9 : (2.2) contrôle de l'humidité (MC) et (8.2) augmentation de la résistivité (RI) Dans les bâtiments et les ouvrages de génie civil

**Fabricant**: PAREXGROUP SA - 19 place de la résistance - CS50053 - 92445 Issy les Moulineaux www.parexlanko.com

4 Mandataire : non applicable

#### 5 Systèmes d'Evaluation et de Vérification de la Constance des Performances :

EN 1504-3 : 2005 : système 2+ EN 1504-2 : 2004 : système 4

6 Norme harmonisée : EN 1504-3: 2005

Organisme notifié: n°0333 AFNOR Certification

Norme harmonisée: EN 1504-2: 2004

## 7 Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Performances	Normes
Résistance en compression	Classe R 3	EN 1504-3 : 2005
Teneur en ions chlorure	≤ 0,05 %	
Adhérence	≥ 1,5 MPa	
Résistance à la carbonatation	Satisfaisant	
Module d'Elasticité	23,9 GPa	
Compatibilité thermique : Partie 1 Partie 2 Partie 4	≥ 1,5 MPa	
Résistance au glissement	Classe III	
Absorption capillaire	$\leq 0.5 \text{ kg/(m}^2.h^{0.5})$	
Réaction au feu	A1	
Libération de substances dangereuses	Voir FDS	
Absorption capillaire et perméabilité à l'eau	W < 0,1 kg/( m <sup>2</sup> .h <sup>0,5</sup> )	EN 1504-2 : 2004
Perméabilité à la vapeur d'eau	Classe I s <sub>D</sub> < 5 m)	
Adhérence par essai d'arrachement	≥ 2 N/mm²	



Les performances du produit identifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées.

Conformément au règlement (UE) n°305-2011, la présente déclaration de performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant mentionné ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par : Pascal Malafosse, Directeur Général A Issy-les-Moulineaux le 01/12/2020

